

## PRESENTATION

**Jean HENAIRE,**  
socio-pédagogue

*«Celui qui dans sa propre jeunesse a goûté aux misères de la pauvreté, a éprouvé l'insensibilité et l'orgueil des riches, est sûrement à l'abri du soupçon d'incompréhension et de manque de bienveillance à l'égard des efforts tentés pour combattre l'inégalité des richesses et ce qui en découle. En vérité, si cette lutte veut en appeler au principe abstrait, et fondé sur la justice, de l'égalité de tous les hommes entre eux, il serait trop facile de lui objecter que la nature la toute première, par la souveraine inégalité des capacités physiques et mentales réparties aux humains, a commis des injustices contre lesquelles il n'y a pas de remède.»*

Sigmund Freud  
*Malaise dans la civilisation*

### Circonspections

Ce siècle sera passé par bien des certitudes, les unes se confrontant aux autres, avec une violence telle souvent qu'on pût croire encore hier, dans des moments de panique fortement médiatisés, que l'humanité ne survivrait pas si certaines d'entre elles venaient à s'entrechoquer.

Un grand soupir de soulagement se remarqua cependant lorsqu'un jour, à Berlin, s'écroula un mur et, peu de temps après, tout au long d'une frontière «idéologique», un rideau de fer. Sûrs de leur légitimité, les fidèles de la démocratie triomphante pouvaient désormais exporter son modèle sans obstacles. A voir cette déferlante démocratique donner le sentiment d'une progression quasi géométrique, certains ont sans doute cru, en ces moments-là,

à l'avènement d'un avenir radieux. Non seulement alors on dansait tard dans la nuit sur les décombres du totalitarisme, mais on pronostiquait à la hâte l'expansion sans conteste des droits de l'homme sur d'énormes territoires hier encore réduits au silence et soumis à la répression. Cette «écrasante victoire» du «monde libre» cultiva dans l'imaginaire le fantasme de la prospérité économique qui, avec les droits de l'homme, résume le credo des démocraties libérales dont les promoteurs n'ont jamais manqué l'occasion de souligner les services qu'elle rend à ceux qui ont le «privilège» d'en profiter. C'était aller un peu vite.

L'euphorie de départ engendrée par la fin du «soviétisme» - au sens ou Samir Amin en parle dans son texte - paraît donc devoir être fortement tempérée. En effet, la recomposition de cet énorme espace polymorphe qu'est l'ex-URSS s'accompagne de tensions et de contradictions multiples qui obligent aujourd'hui les observateurs à assimiler les changements en cours à une période de "transition douloureuse et trop souvent marquée par des conflits, voire des guerres"(1). Au plan économique, certains d'ailleurs s'inquiètent déjà de la lenteur des progrès qui tardent à se manifester, tel un ministre hongrois des finances qui, à l'occasion des assemblées générales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, exprimait la crainte "qu'un mur économique ne remplace le rideau de fer" (2).

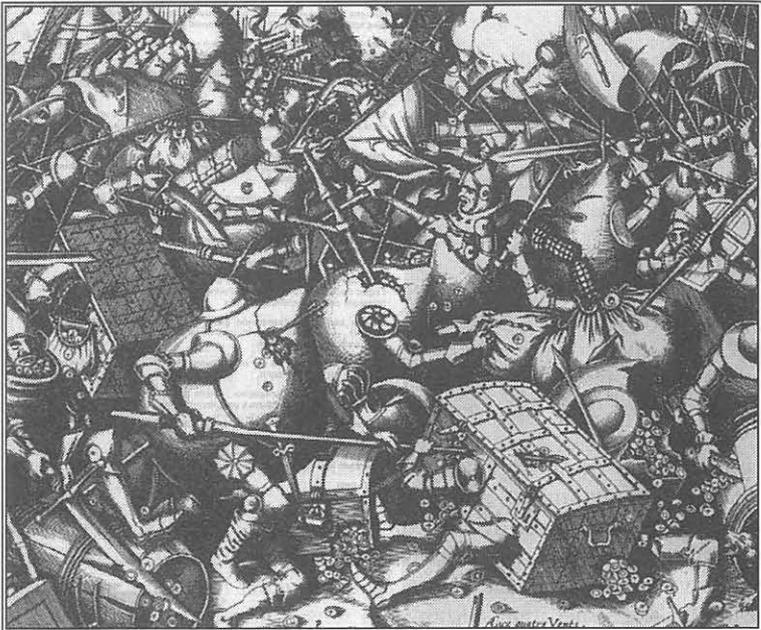


Photo. LA BATAILLE DES GROS SOUS (extrait), gravure de Pieter Brueghel "le veieux" (1525-1569). D.R.

Les conséquences de cette transition menacent également, semble-t-il, les droits économiques, sociaux et culturels, en particulier celui à l'éducation, ainsi que les droits de l'enfant. C'est du moins ce que révèle une étude récente de l'UNICEF à ce sujet et dans laquelle on fait état notamment de l'augmentation des frais de la scolarité, de la désagrégation et paupérisation des familles dans des pays de l'ex-URSS (3). La volonté des nouveaux dirigeants de rattraper l'économie de marché paraît donc se faire à grands frais. Et si l'on en croit Amin, ce «retard historique» des pays en question ne serait pas réglé pour autant, parce que ces derniers n'échapperont pas aux centres dominants de l'Occident, grands régulateurs de l'expansion mondiale du capitalisme, d'où leur inévitable «périphérisation». L'ouverture aux marchés n'est pas non plus sans risques: *“(…) plus une entité politique est économiquement «ouverte», plus elle est, donc, dépendante des marchés extérieurs pour ses exportations et de centres de décisions étrangers pour ses importations «stratégiques» dans tous les secteurs de haute technologie, plus elle perd tout contrôle sur elle-même et plus sa «gouvernabilité» démocratique fait problème”* (4). Ces politiques dites «d'ouvertures», ainsi soumises aux “contraintes de la mondialisation capitaliste”, percutent la théorie du discours sur l'égalité des chances. Ajoutons à cela que ces sociétés «en transition» connaissent en outre une crise de valeurs que les pouvoirs politiques semblent avoir du mal à canaliser parce qu'eux-mêmes atteints par cette crise (5). Dans un contexte de profonde instabilité et de remise en question, il sera difficile de contenir les excès de l'économie libérale. L'entrée dans le marché mondial capitaliste est loin d'être une partie de plaisir.

### **Possible rupture**

D'autre part, cette notion d'égalité des chances, bien qu'imprécise et prêtant à de nombreuses interprétations, soutint par ailleurs les efforts de la communauté internationale en vue de sortir les pays du tiers-monde de la misère et de la dépendance (6). Cette volonté marqua un tant soit peu l'essor d'un mouvement de pensée, le «développementalisme», et dont Amin affirme l'échec. Quelle évaluation peut-on faire de l'ensemble des orientations proposées et des mesures prises en vue de stimuler le développement? L'état des lieux sur les réussites et les échecs des politiques de développement passant du jugement sévère et parfois sans appel au satisfecit, il n'est pas aisé de tirer des conclusions.

Néanmoins, il convient d'attirer l'attention sur une critique générale des politiques et des stratégies de développement. En fait, même si de sérieux désaccords persistent, notamment au plan de la définition et de la mise en oeuvre de ces dernières ainsi que des méthodes d'analyses de leurs résultats, un consensus semble cependant se dessiner autour de l'incongruité d'un

développement réduit à sa stricte dimension économique. On peut résumer cette position en rappelant l'une des conclusions des Nations Unies suite à une consultation mondiale menée récemment sur le sujet: *“Les stratégies de développement orientées exclusivement vers la croissance économique ou dictées uniquement par des considérations d'ordre financier se sont révélées largement impuissantes à instaurer la justice sociale; les droits de l'homme ont été violés, tant directement que du fait de la déshumanisation des relations sociales, de la dislocation des familles et des collectivités et de la perturbation de la vie sociale et économique.”* Et on ajoute plus loin que des préoccupations relatives à l'environnement et à la culture doivent faire partie intégrante des stratégies nationales, régionales et internationales du développement (7).

Ces recommandations visent peut-être à tempérer notamment les politiques d'ajustement structurel, qualifiées souvent de musclées par des Etats qui estiment en avoir plutôt fait les frais que d'en avoir tiré les avantages. Mais les avis là-dessus restent partagés. La grande réticence des économistes envers l'intégration des phénomènes non économiques, écrit Gérard Grellet, vient de ce que ceux-ci ne sont que rarement quantifiables. *“Tout au plus -ajoute-t-il - peut-on avancer quelques spéculations dont la seule justification relève non de critères de scientificité mais de l'intérêt de questions posées”*(8). D'autres analystes expliquent par ailleurs la «faillite du développement» en soutenant l'idée que celui-ci est *“le produit de l'implantation forcée du modèle de développement occidental hors des conditions historiques, culturelles, technologiques”* du tiers-monde (9).

Si l'on tend à admettre maintenant l'importance de la prise en compte de la culture dans l'élaboration des politiques et des stratégies de développement, cette reconnaissance ne dispose cependant pas du choix des modèles culturels à privilégier. S'agit-il, en schématisant, des valeurs culturelles des nouvelles élites formées selon les modèles éducatifs de l'Occident du Nord ou de nouvelles valeurs émergentes issues d'une prise en charge des populations par elles-mêmes? Les premières, selon Samir Amin, réduisent l'éducation *“à l'ajustement aux besoins du marché définis en termes quantitatifs de professions connues d'avance”* où, à chaque niveau de la formation, *“tout est connu, parce qu'il ne s'agit que de transferts de technologies”* (10). Les secondes, se développant souvent en marge des appareils d'Etat jugés corrompus, auront par ailleurs besoin de temps pour s'imposer (11). Dans cette perspective, il y a évidence de logiques contradictoires et Amin en arrive à la conclusion que seule une «déconnexion» de ces populations du capitalisme mondialisé est susceptible de les aider à sortir des ornières de la dépendance: *“L'alternative est donc mondialisation ou élargissement d'une marge d'autonomie pour les peuples, les Etats et les nations, c'est-à-dire, au profit des classes populaires. Se soumettre ou déconnecter au maximum*

*le sort et l'avenir des peuples, des Etats et des nations des exigences implacables de la mondialisation capitaliste brutale.*” (12). Les faits bruts apporteront sans doute de l'eau au moulin du partisan de la rupture - de la déconstruction - si l'on considère que, selon un récent rapport de la Banque mondiale, la pauvreté a progressé dans la plupart des pays en voie de développement (13).

## **L'aventure contre la déception**

Avant la montée de la crise actuelle du capitalisme, certains ont pu croire grossièrement - Oh erreur! - que l'Occident du Nord était pour longtemps à l'abri d'une dépression structurelle, au sens économique du terme. Un taux de chômage relativement bas, un accès plutôt facile au marché du travail et un niveau élevé de consommation contrastaient avec les réalités du bloc soviétique et des efforts titubants du tiers-monde. Le monde «développé» croyait vivre une ère d'égalité des chances par le fordisme(\*) interposé. Mélange de triomphalisme et d'illusions, que le premier choc pétrolier de 1973 tempéra. Libérer les marchés toujours davantage afin de faire face à la concurrence internationale, tel devint le leitmotiv dont s'abreuvent aujourd'hui les déboulonneurs du système keynésien(\*\*) ou les contempteurs du «trop d'Etat» (14). Rien ne semble y faire. Le chômage structurel, la précarité de l'emploi dans plusieurs secteurs de l'activité économique et la montée des inégalités sociales en témoignent. Et d'ébranler ainsi quelques certitudes quant à la «santé démocratique» au royaume même du libéralisme. Un droit à l'éducation fragilisé par la montée des phénomènes de la marginalisation et de l'exclusion. Pour plusieurs jeunes, ces «bénéficiaires» de la démocratisation de l'enseignement, la désillusion se nourrit au quotidien *“comme si tout conspirait à encourager et à soutenir les élèves ou les étudiants en sursis dans le travail qu'ils doivent faire pour différer le bilan final, la minute de vérité, où le temps passé dans l'institution scolaire leur apparaîtra comme un temps mort, un temps perdu”* (15). Ils deviennent ceux que Michel Vuille appelle dans son texte *“les inutiles au monde de la performance”*. D'où une distinction de fond à faire entre massification et démocratisation. L'obligation scolaire ne dispose pas de la question de la sélection/élimination. Citant une étude portant sur le sujet, Vuille note que si, d'une part, la formation post-obligatoire est devenue à Genève une réalité, les inégalités de réussite et d'orientation selon l'origine sociale sont, quant à elles, restées pratiquement intactes. Une tendance stable observable ailleurs et qui renvoie notamment au choix politique à faire *“entre une école de promotion démocratique et une école de sélection sociale”*(16).

Et les jeunes de s'inquiéter de leur avenir, de s'en prendre à l'institution qui n'offre plus la relative garantie du relais entre les études et le monde du travail. Cette fois-ci, c'est le droit au travail qui sera par eux réclamé sans pour

autant - et cela est relativement récent au plan de la vision que les jeunes entretiennent de leur avenir - se soumettre, contrairement à leurs parents, à la logique du taylorisme(\*\*\*) personnifié aujourd'hui par l'abrutissant travail précaire proposé par la génération «MacDo». Et Vuille de citer Vanaigem: *“Nous ne voulons pas d'un monde où la garantie de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de mourir d'ennui”*.

Paradoxalement, jamais a-t-on autant parlé d'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme. Qui y participe? Les exclus? Michel Vuille rappelle avec justesse quelques observations contenues dans un récent ouvrage qui laisse entendre que les jeunes à qui on a donné la parole s'interrogent sur la portée de leurs droits au sein même de l'établissement scolaire. Certes, l'enseignement des droits semble avoir trouvé preneur, du moins en Occident du Nord. Les efforts consentis à ce jour par l'Unesco, le Conseil de l'Europe ainsi que de nombreuses organisations non gouvernementales témoignent d'un certain progrès en ce domaine. Mais un tel enseignement ne dispose pas comme par magie des conditions à réunir en vue de l'exercice effectif de ces mêmes droits. De l'école à la rue, le fossé est souvent profond à combler pour les futurs chômeurs à qui on aura pourtant appris sur les bancs de l'école le contenu des droits économiques, sociaux et culturels (17).

Alors que le doute s'est installé quant aux capacités des systèmes éducatifs à fournir un statut social et un emploi à ceux et à celles qui les fréquentent, pourra-t-on se satisfaire longtemps de former des managers de la crise pour espérer un jour en sortir ? (18). Vuille propose autre chose de plus constructif, mais en revanche de plus exigeant: explorer de nouveaux chemins [qu'il appelle «aventure», du latin «adventura», c'est-à-dire «ce qui doit arriver»] qui poseront la question du choix de société; une «utopie réaliste» comme il le souligne lui-même, mais à l'aune de l'essentiel et de la solidarité anticipée de demain. Ce discours, on le sait, continuera de soulever bien des objections car il est loin de cadrer avec les priorités du temps (19), surtout si l'on souscrit à l'idée que la société d'aujourd'hui manque d'un grand dessein, pour paraphraser Octavio Paz (20).

### **De ces luttes d'où naissent des droits**

Le procès de l'exclusion, voire de la «dépossession», s'applique avec acuité aux populations autochtones dont l'histoire révèle les effets particulièrement dévastateurs d'un développement qui se veut marqué du sceau du progrès et de l'«émancipation». Comment pouvait-il en être autrement puisqu'il s'agissait d'assimiler - par la force s'il le fallait - des millions de personnes aux voies toutes tracées d'avance des évangiles modernes et contemporains, qu'elles provinssent de l'Ouest, de l'Est ou d'ailleurs? Avec

les résultats que l'on sait: dépossession, racisme, génocide, ethnocide... Ces «catégories vulnérables» - pour employer l'euphémisme - voient enfin poindre la reconnaissance de certains de leurs droits par la communauté internationale.

C'est surtout à partir des années 1970, comme le signale André Jacob, que la communauté internationale est saisie de façon régulière des revendications des populations autochtones. Quelques années plus tard, en 1980, le Tribunal Russell, du nom du philosophe, étudia, entre autres, un cas de violation des droits fondamentaux des peuples autochtones des Amériques soumis par le Conseil Attikamek-Montagnais, organisation autochtone de défense et de promotion des droits de nations autochtones au Québec. En 1989, une première version révisée du projet de Déclaration universelle sur les droits des peuples autochtones est déposée par un groupe de travail des Nations Unies. L'article 12 de ce projet affirme le « *droit collectif et individuel de propriété, de possession et d'usage des terres ou des ressources qu'ils occupent ou utilisent traditionnellement. Ces terres ne peuvent leur être prises qu'avec leur libre consentement, données en connaissance de cause et consacrées par un traité ou un accord* ».

En 1989, l'Organisation internationale du travail (OIT) adopte la Convention concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants. Le paragraphe 1 de l'article 14 de cette convention prévoit que les droits de propriété et de possession des terres traditionnellement occupées par ces peuples devront être reconnus. En outre, il est stipulé que des mesures devront être prises en vue de protéger leurs droits d'utiliser des territoires qu'ils fréquentaient à des fins de subsistance et d'activités traditionnelles. C'est dans cette foulée qui paraît favorable aux Autochtones que l'ONU s'apprête à adopter une Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

Jacob consacre son article à la question du droit à l'autodétermination du peuple Cri. Il tire son analyse de son expérience acquise auprès de cette communauté amérindienne du Québec. Pour bien saisir les enjeux qu'il expose dans son texte, il est utile de rappeler que les nations amérindiennes du Canada ont fait les frais de luttes d'influence auxquelles se sont livrées les puissances européennes sur le continent américain. Les colonies établies en Amérique du Nord servirent au début d'avant-postes destinés à alimenter le marché européen en fourrures en particulier. Mais dès que les Européens s'établirent en permanence sur ce continent, ils commencèrent à vouloir traiter d'égal à égal avec les métropoles d'outre-mer. C'est dans ce contexte que ces nouveaux immigrants cherchèrent à s'assurer du contrôle des territoires. De là, l'origine de la dépossession territoriale des Amérindiens. Selon des données, compilées par d'éminents chercheurs, on peut noter que, plus

tard, de 1871 à 1975, les traités signés entre les autorités fédérales et des nations amérindiennes ont eu pour effet de transférer à la Couronne des titres fonciers équivalant à environ trois millions de kilomètres carrés (21). Citons, à titre d'exemple récent, la Convention de la Baie de James et du Nord québécois dont l'article I du second chapitre stipule que «*Les Cris de la Baie de James et les Inuit du Québec cèdent, renoncent, abandonnent et transportent par les présentes tous leurs revendications, droits, titres et intérêts autochtones, quels qu'ils soient, aux terres et dans les terres du Territoire et du Québec*».

En toile de fond constante des revendications autochtones, la question du territoire apparaît ainsi au premier plan. Sous la pression exercée notamment par la communauté internationale, les autorités canadiennes et québécoises acceptent bon gré mal gré de réparer les torts commis par des négociations au demeurant serrées. Celles-ci tendent à se traduire par un *give and take* qui conduit à la reconnaissance d'un droit relativement balisé à l'autodétermination grâce auquel la gestion des affaires amérindiennes se déroulera, sinon à l'ombre du pouvoir politique dominant comme tel, ou du moins sous l'impulsion du *way of life* de la majorité non autochtone. L'exemple de Jacob - celui des Cris du Nord-Ouest québécois - est particulièrement bien choisi dans la mesure où il illustre l'ensemble des enjeux auxquels sont confrontés ces Amérindiens au plan des retombées de l'entente qu'ils ont signée. On peut voir, en effet, que les avantages (22) qu'ils en ont tirés ne disposent pas, comme par pensée magique, de nouvelles contradictions qu'affronte, comme le montre Jacob, cette communauté. Souhaitant tirer profit d'un développement dont elle a été historiquement exclue, elle doit maintenant à son tour relever le défi des inégalités engendrées par ce même développement et, partant, cultiver une justice sociale qui l'inspire, mais qui pourrait s'avérer difficile à pérenniser dans la logique d'une dynamique dans laquelle elle tend à vouloir s'inscrire.

## Perspectives

Une fin de siècle qui traîne son histoire. Une histoire qu'on pourrait résumer en un espoir dans un monde meilleur renaissant sans cesse des cendres des plus grandes injustices et de désenchantements successifs. Et l'avenir apparaît chargé d'inquiétudes. A cette circonspection «méthodologique», les optimistes bénéficiaires de l'économie de marché opposent des faits enchanteurs que les populations des pays en développement ou en «transition» commencent à observer avec incrédulité. Une masse de l'humanité tenue sous le joug du capital vit une nouvelle forme d'esclavage, nous rappelle Derrida (23). Et à l'Ouest, la logique du marché qui inspire les nouvelles politiques éducatives ne fait pas que des vainqueurs (24). Ces inégalités en droits cultivent la violence, révèlent le chaos actuel en même

temps que l'absence d'alternatives à ce laminage de la justice universelle qui rend le rêve kantien encore plus fou (25).

Quelques gains enregistrés ici et là ne disposent pas de ce qui précède. Que ceux-ci inspirent par ailleurs les plus pessimistes et les détournent du repli sur soi. Mais de nouveaux projets de sociétés prendront sans doute du temps à éclore d'autant que nous entrons dans ce que Jean-Marie Guéhenno appelle «l'âge de la complexité qui est l'âge de l'inachèvement et du déséquilibre» (26). Il n'y a donc pas de solutions toutes prêtes, systémisantes; l'époque est peut-être d'abord à la remise en question, au retour aux fondements de toute société civilisée qui place la personne humaine au centre du changement.

(\*) Du nom de Ford, Henry (1863-1947), pionnier de la construction automobile aux Etats-Unis. Initiateur de la fabrication en série; imagina la standardisation des principales pièces composant un ensemble; considéra l'exportation comme un puissant levier d'expansion commerciale. Symbole de la réussite capitaliste.

(\*\*) John Maynard Keynes (1883-1946) est surtout connu pour sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* qui paraît en janvier 1936. Cette théorie explique pourquoi le plein-emploi n'est pas automatiquement atteint et conclut à la nécessité de l'intervention de l'Etat dans la sphère économique.

(\*\*\*) Frederic Winslow Taylor (1856-1915). «[...] Mais, dans son principe, le taylorisme est centré sur l'organisation scientifique du travail par l'étude préalable des tâches, la décomposition de celles-ci, la spécialisation des exécutants. Il est vrai que tout le pouvoir est entre les mains de ceux qui pensent la préparation, bureaux d'étude ou des méthodes, porteur de la rationalité scientifique, chargés de préparer et d'organiser une production de masse, exécutée par des travailleurs sans qualification. [...]». In: Le taylorisme comme science, Découverte de la sociologie, La documentation française, N° 247, juillet-septembre 1990, pp 54-55.

## REFERENCES

- (1) L'état du monde 1994, Editions de la Découverte, Paris, 1993, p.501.
- (2) Les pays du Sud et de l'Est dénoncent l'égoïsme des nations industrielles. *Le Monde*, 2.10.93, pp. 1 et 25.
- (3) Giovani Andrea Cornia et Sandor Sipos: Children and the transition in the market economy, 1991. Cité dans *Le Monde* du 10.07.91, p.4.
- (4) Bernard Cassen: L'idéologie du libre-échange, machine à détruire les solidarités, *Le Monde diplomatique*, mai 1993, p.7.
- (5) Lire l'analyse de Pierre Clermont intitulée La Russie en faillite, in: *Sciences Humaines*, n° 23, décembre 1992, pp. 28-30.
- (6) Ainsi, par exemple, quelques années après avoir adopté le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), l'Assemblée générale de l'ONU adopta, en 1974, une déclaration sur le Nouvel ordre économique international (NOEI). Cet ordre était destiné à rectifier les inégalités croissantes entre les peuples en assurant leur développement. Et, en 1986, cette même Assemblée réaffirmait, dans sa Déclaration sur le droit au développement, "que l'égalité des chances en matière de développement est une prérogative aussi bien des nations que des individus qui la composent". Voir: ONU, Recueil d'instruments internationaux, New York, 1988, pp. 404-409.
- (7) ONU: La réalisation du droit au développement. Consultation mondiale sur la jouissance effective du droit au développement en tant que droit de l'homme. Genève et New York, 1991, p. 52.
- (8) Une nouvelle orthodoxie du développement, in: Problèmes économiques, *La documentation française*, n° 2.229, Paris, novembre 1992, p.7.
- (9) Voir: Edgar Morin, Pour sortir du XXe siècle. Fernand Nathan, coll. Points, Paris, 1981, p. 334.
- (10) In: Le Nouvel ordre économique international et les problèmes de l'éducation. Institut international de planification de l'éducation, Unesco, Paris, 1981, pp. 189-204.
- (11) Voir: Catherine Coquery-Vidrovitch, Quand l'essor du secteur informel se nourrit des acquis du passé, *Le Monde diplomatique*, mai 1993, pp. 16-17.
- (12) Samir Amin, La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde. Une analyse politique. Editions de L'Harmattan, Paris, 1989, p. 372.
- (13) Cf. *Le Monde*, 17.09.92., p. 22.
- (14) Voir: Feu sur l'Etat-providence, *Le Monde diplomatique*, janvier 1994.
- (15) Pierre Bourdieu et Patrick Champagne: Les exclus de l'intérieur, Actes de la recherche en sciences sociales, mars 1992, p. 73.
- (16) Louis Legrand: Quelle politique scolaire? Ou les impasses du libéralisme. In: *Le Monde de l'éducation* N° 210, décembre 1993, pp. 25-26.
- (17) Interprétant les travaux de l'Etat-unien Kohlberg sur la construction du sens moral, Ralph L. Mosher s'exprime ainsi: "In just schools, students would have a genuine voice in governing themselves. Kohlberg believed that an authentic school democracy, where students worked out real-life issues of right and wrong, would be a potent stimulant to moral development". In: Bedding Down in Democratic High Schools, *Harvard Educational Review*, Vol. 52, N°2, May 1982, p. 208. Ce point de vue rejoint sensiblement celui de Marie-José Chombart de Lauwe qui écrit: "Que signifie le droit à l'enfance? C'est d'abord de procurer aux enfants les conditions de vie qui leur permettent de jouir des libertés que le droit leur garantit, car il ne suffit pas d'accorder un droit à une catégorie sociale pour qu'elle en bénéficie [le souligné est de nous]" In: L'enfant acteur social et partenaire des adultes, *Enfance*, Tome 43, N° 1/1990, p. 138.
- (18) Voir: Le temps du chaos, *L'Histoire*, N° 172, décembre 1993, Paris, pp. 52-53.
- (19) "La solidarité sociale, écrivait dernièrement A.H. Halsey, dans The Sunday Times (Londres), a diminué -approximativement dans une proportion inverse à la vente d'alarmes électroniques. Nous pouvons et nous devons, poursuit-il, renverser la situation, si nous voulons que nos enfants aient - et soient - une civilisation".  
In: *Le Courrier international*, N° 161, 2-8 décembre 1993, p. 12.

- (20) Voir: Si les sophistes triomphent, nous vivons peut-être les premiers jours de la barbarie. In: *Le Monde des débats*, novembre 1993, pp. 10-11.
- (21) Voir: Rémi Savard et Jean-René Proulx: Canada, derrière l'épopée, les Autochtones. L'hexagone, Montréal, 1982; N'TsukW et Robert Vachon: Nations Autochtones en Amérique du Nord. Fides, Montréal, 1983.
- (22) Dans le domaine de l'éducation notamment où la prise en charge de l'éducation de leurs enfants contraste singulièrement avec des situations d'il n'y a pas si longtemps où l'ensemble des enfants amérindiens étaient pratiquement soumis à une véritable dépossession linguistique et culturelle. Voir: Jean Hénare, Les Montagnais et les ententes scolaires: le nouveau pacte colonial. Actes du huitième congrès des algonquinistes, Carleton University, Ottawa, 1977.
- (23) Spectres de Marx. Galilée, Paris, 1993, p. 155.
- (24) Dans ses conclusions et recommandations, issues d'un séminaire tenu par le Conseil de l'Europe portant notamment sur le thème de l'éducation pour un monde du travail en mutation et à une économie de marché, le rapporteur souligne entre autres que « *L'ensemble des pays représentés et des organisations internationales reconnaissent que l'éducation constitue aujourd'hui une composante essentielle de la compétitivité qui, dans une économie mondiale de plus en plus ouverte, commande directement le niveau de vie et l'emploi* ». Séminaire du Conseil de l'Europe sur *Education: structures, politiques et stratégies*, Strasbourg, 7-10 décembre 1993.
- (25) Voir: Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique d'Emmanuel Kant. Dans l'édition commentée publiée chez Bordas (1988), J.M. Muglioni écrit : "*Il suffit qu'un homme parle de paix, et qui pis est de paix perpétuelle, pour qu'on le trouve ridicule, et l'on rira plus fort, certes, si cet homme est un philosophe*".
- (26) Vers quel type d'ordre international? Vers un système universel sans empereur? In: *Ordre et désordre dans le monde*. La documentation française, N° 263, Paris, octobre-décembre 1993, pp. 105-111.

#### **Voir aussi :**

- Conseil de l'Europe, Comité des ministres. Recommandation N° R (85) 7 du Comité des ministres aux Etats membres sur l'enseignement et l'apprentissage des droits de l'homme dans les écoles (1985).
- Organisation internationale du travail (OIT), Des valeurs à défendre, des changements à entreprendre. La justice sociale dans une économie qui se mondialise : un projet pour l'OIT. Bureau international du travail, Genève, 1994, 112 pages.
- ONU. Convention internationale sur les droits de l'enfant (1989).
- ONU. Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1969).
- ONU. Les droits des peuples autochtones. Fiche d'information N° 9, Centre pour les droits de l'homme de l'Office des Nations Unies à Genève, 1990, 21 pages.
- ONU. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, et culturels (1976) : l'article 13 sur le droit à l'éducation.
- UNESCO. Atelier européen sur l'évolution de l'éducation dans les pays d'Europe centrale et orientale. Paris, 5-7 novembre 1992, 65 pages.
- UNESCO. L'Europe en gestation. Perspectives mondiales et régionales. Revue internationale des sciences sociales, février 1992, 160 pages.
- UNESCO. Rapport mondial sur l'éducation 1991, 149 pages.
- UNESCO. Plan mondial pour l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie. Montréal, 1992.
- UNICEF. Public Policy and Social Conditions. Central and Eastern Europe in Transition. Florence, Italy, 1993, 89 pages.